

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 mai 2009

Membres présents :

- Représentants des enseignants : Mmes Dominguez, Collange, Cambolive, Moriou, Boujaoude et M. Jugan

*Excusées* : Mmes Dubois, Taillefer et Janvier

- Représentants des parents : Mesdames Sauzay, Ferres, Hachem, Messieurs Poncet et Salti

*Excusées*: Mmes Ridene et Aboud

- Administration et membres de droit :

M Aubertel, Chef d'établissement, M.Hess, Inspecteur de l'Education Nationale  
M. Lamarre Directeur du Primaire et Président du Conseil.

Secrétaire de séance : Madame Ferres

### **1. Approbation du PV du Conseil d'Ecole du 23 février 2009.**

Certains membres du Conseil n'ont pas été destinataires du PV du 23 février. Monsieur Lamarre leur en remet une copie en séance et indique qu'il est disponible en ligne sur le site de l'établissement. D'éventuelles modifications pourront être effectuées par la suite si nécessaire.

### **2. Le point sur les travaux.**

Monsieur Aubertel informe le Conseil d'Ecole de l'état d'avancement des travaux. Les piliers ont été positionnés ce qui a occasionné une gêne importante dans les classes : bruit, vibration, poussière... Cette phase est désormais terminée ; la prochaine étape sera de couler les dalles de béton, ce qui devrait être moins bruyant.

La livraison est toujours prévue en cours de la prochaine année scolaire ; il serait avantageux de pouvoir occuper les locaux par tranche au fur et à mesure de leur achèvement. La livraison du réfectoire notamment faciliterait beaucoup l'accueil des élèves qui ont cours l'après-midi.

### **3 La procédure de remboursement des avances**

Un certain nombre de familles apprennent très tardivement qu'elles quittent Abu Dhabi en fin d'année scolaire et se posent la question du remboursement des frais administratifs et/ou de l'avance sur écolages qu'elles ont déjà versés au Lycée. Monsieur Aubertel indique qu'il est nécessaire, dans cette situation, de déposer une demande sur papier libre ainsi que tous les justificatifs professionnels de cessation de contrat auprès de son

secrétariat. Une commission composée de membres de l'équipe de direction du LLM ainsi que de membres de l'APE étudiera chaque cas et se prononcera sur un éventuel remboursement. Il ne s'agira en aucun cas d'un remboursement automatique. Les représentants de l'APE souhaitent que cette procédure soit mentionnée sur le site web du LLM.

#### ***4 Les frais administratifs***

Les membres de l'APE s'étonnent que soient réclamés des frais administratifs pour une première inscription au LLM alors que cette mesure n'a pas été votée en Conseil d'Etablissement. Monsieur le proviseur précise que les mesures budgétaires dans un établissement en gestion directe ne sont pas votées par le CE mais qu'il a toujours le souci d'informer au mieux les membres de cette instance. C'est donc en regrettant cette mauvaise communication que Monsieur le Proviseur explique la nature de ces frais administratifs. Ils correspondent aux charges de gestion pour la déclaration et l'inscription des nouveaux élèves auprès des différentes autorités locales, registre, interprétariat, logiciel, ... Cette formalité est obligatoire et il paraît plus juste que chacun s'en acquitte sans faire peser une charge supplémentaire sur l'ensemble de la communauté scolaire. Monsieur le proviseur rappelle également qu'ils sont dus une seule fois pour toute une scolarité en continu aux émirats et qu'il s'agit bien de frais administratifs et aucunement de droit de première inscription.

Les membres de l'APE souhaitent que ces explications soient communiquées aux familles au moment des inscriptions.

#### ***5 La commission des transferts Monod/Massignon***

Il est rappelé que les transferts Monod/Massignon sont traités dans le cadre plus général d'une commission d'admission présidée par le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle. Comme annoncé sur le site du LLM, les dossiers traités en priorité sont ceux des élèves français ainsi que ceux des élèves ayant des frères et sœurs dans l'établissement.

Concernant la rentrée 2009, plus de 100 demandes de transferts ont été déposées ; il convient d'y ajouter plus de 300 demandes extérieures.

Le nombre de départs annoncés étant très faible jusqu'à présent (une trentaine), l'établissement a décidé la création de trois classes nouvelles (CE2, CM1, CM2) pour la rentrée 2009. Cette mesure a permis notamment de répondre favorablement à la moitié environ des demandes de transferts.

## **6 Les perspectives de rentrée 2009**

Ce sont donc trois classes nouvelles de cycle 3 qui fonctionneront à la rentrée 2009 ; elles seront accueillies au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment A et équipées de neuf. Le nombre total des divisions de la maternelle au CM2 s'élèvera à 26 avec un calibrage de 25/26 élèves par classe pour un total de 650 élèves environ. Il faudra y ajouter au moins une salle supplémentaire pour l'enseignement de l'Arabe car il est primordial de conserver des groupes de langue de taille raisonnable.

Concernant les espaces scolaires, l'établissement cherche des installations de sport à louer aux abords du Lycée ; des contacts se poursuivent à ce sujet.

Il sera enfin nécessaire d'optimiser les espaces de restauration afin d'accueillir au mieux les élèves ayant cours l'après-midi ; la livraison du futur réfectoire sera fort attendue...

Concernant les enseignants, 3 départs sont à noter : Annick Taillefer, Fatmé Daher et Anne Dubois. Compte tenu des trois ouvertures de classes, ce sont donc 6 enseignants à temps plein qui seront recrutés. Une commission locale se réunira dans quelques jours pour finaliser l'engagement des nouveaux professeurs.

Nous enregistrons également les départs de Myriam Voyau et de Valérie Ranger sur des demi-postes de soutien scolaire ; ces emplois sont maintenus pour la rentrée prochaine avec des recrutements en cours.

Karine Germaux, assistante maternelle, quitte son poste cette année. C'est aussi le cas de Reine, après 18 ans de bons et loyaux services autour du bassin de natation. Deux personnes sont pressenties pour se partager les heures de piscine l'année prochaine. D'autre part, la secrétaire du primaire Roula ne reviendra pas travailler après son congé de maternité et c'est Abir qui devient titulaire de ce poste. A noter également le recrutement d'une nouvelle infirmière qui remplacera Mme Hadji.

Pour l'équipe d'Arabe, une collègue du secondaire viendra effectuer une partie de son service en primaire et deux autres enseignantes verront leur quotité horaire augmenter. Même cas de figure pour l'équipe d'Anglais : augmentation des volumes horaires suite à la création des nouvelles classes et à l'introduction de l'Anglais dès le CE2.

Organisation de la journée de rentrée : maintien du système de l'an dernier en prévoyant différents points de sortie des enfants en fin de matinée (il s'agit de faire diminuer le nombre de parents devant l'entrée principale).

L'APE préconise que l'affichage de la constitution des classes se fasse sur les murs extérieurs de l'établissement et non de manière centralisée dans la première cour.

## ***7 Sorties et projets***

Depuis le dernier Conseil d'Ecole les sorties se sont poursuivies et certains projets trouvent leur aboutissement : en maternelle, visite d'un centre équestre, plusieurs sorties au marché, visite prévue de la caserne des pompiers. A l'occasion de la saison de la France, toutes les classes de l'élémentaire ont pu assister à une projection d' « Azur et Asmar » dans une salle de cinéma de la ville en présence du réalisateur Michel Ocelot. Les trois CE2 ont concrétisé une sortie à Al Ein sur toute une journée. Les élèves du CM1B ont présenté un spectacle d'ombres sur le thème du Petit Prince dans l'établissement mais aussi à l'école Monod. Les représentations de la Chorale des CM2 sont prévues dans les jours qui viennent en matinée pour les classes et aussi en soirée pour les parents. Toutes les classes maternelles ont eu le plaisir d'assister à un spectacle préparé par un groupe de mamans bénévoles : un grand merci à elles, le succès était au rendez-vous !

## ***8 Présentation des nouveaux manuels***

En CE2 deux manuels seront changés : « Facettes » en Français chez Hatier ainsi qu'un nouveau manuel d'Histoire « Magellan ».

En CM1 les nouvelles éditions ne sont pas encore parues ; le conseil de cycle a décidé d'attendre et de s'équiper l'année prochaine.

Enfin, en CM2, c'est le manuel de Sciences qui sera renouvelé avec la série « Toutes les sciences »

Pour l'Anglais, l'école compte s'équiper de manuels dès le mois de septembre pour le CM1 et le CM2 ; en cours d'année une deuxième commande pourra être faite afin de compléter les séries d'ouvrages (en CE2 notamment). Il sera demandé aux familles d'acheter le fichier d'exercices correspondant qui restera propriété de chaque élève en fin d'année. Ces fichiers seront disponibles à la vente dans l'établissement.

## ***9 Classe bilingue***

Il est rappelé que la promotion de l'enseignement des langues vivantes est un axe fort de la politique de l'établissement.

Dans le premier degré, la part réservée à l'Arabe est importante et correspond exactement aux demandes des autorités émiriennes dans ce domaine ; quant à l'Anglais il sera enseigné désormais depuis le CE2. Notre école dispense donc un enseignement de langues « à horaires renforcés » selon la terminologie de l'AEFE.

Une classe bilingue est un dispositif encore plus ambitieux dans lequel la moitié des cours est donnée dans une autre langue que le Français (Arabe ou Anglais pour le Lycée Massignon). Il s'agit d'un fonctionnement lourd qui mérite réflexion car il engage l'établissement sur l'ensemble d'une filière. Monsieur Lamarre propose que cette option soit étudiée l'année prochaine lors des journées de réflexion autour de la réécriture du Projet d'établissement et du Projet d'école.

### ***10 Piscine***

- la propreté du pédiluve : Madame Suc, qui assure la suppléance de Reine pendant plusieurs semaines en cette fin d'année, a fait des propositions d'aménagements pour assurer un écoulement d'eau régulier dans le pédiluve. Il s'agit d'installer un pommeau de douche au dessus du pédiluve qui serait actionné systématiquement par chaque nouvel entrant/sortant. Cela éviterait à l'eau souillée de stagner dans le réceptacle. Monsieur Lamarre propose d'inscrire cette installation dans la liste des travaux d'été.

- l'école maternelle a rencontré certaines difficultés pour mobiliser des parents « accompagnateurs » lors des séances de piscine ; cependant il n'est pas envisagé de confier cette tâche à des employés de l'établissement. En effet, il s'agit d'un moment privilégié d'intégration des parents en milieu scolaire permettant de partager un moment important de la vie des classes. Les enseignants souhaitent conserver cette collaboration école/parents même s'il faut lancer des appels réguliers et pressants pour faire venir des parents à la piscine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 18h15.